



DÉPARTEMENT
des
ALPES-MARITIMES
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

VILLE D'ANTIBES

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	40	8	1

**OBJET : 00-19 - OBSERVATOIRE
NATIONAL DE L'INNOVATION PUBLIQUE
- TERRITORIA - ADHESION DE LA
COMMUNE - DESIGNATION D'UN
REPRESENTANT**

0 Original

0 Expédition certifiée conforme
Pour le Maire

N°Enregistrement :

318417

Certifié exécutoire compte tenu de

l'affichage en Mairie,

Le - 8 DEC. 2017

Et de la réception en Sous-Préfecture,

Le 14 DEC. 2017

Pour le Maire,



A. CLAVERIE
Directeur

EXTRAIT

du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE du vendredi 1 décembre 2017

Le vendredi 1 décembre 2017 à 15h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 24/11/17, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire.

Présents :

M. Jean LEONETTI, M. Jacques GENTE, Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN, M. Serge AMAR, M. Patrick DULBECCO, M. Eric DUPLAY, Mme Angèle MURATORI, M. Audouin RAMBAUD, Mme Marina LONVIS, M. Patrice COLOMB, M. Yves DAHAN, Mme Nathalie DEPETRIS, Mme Khéra BADAOUI, M. Marc FOSSOUD, Mme Anne-Marie DUMONT, Mme Anne-Marie BOUSQUET, Mme Françoise THOMEL, Mme Martine SAVALLI, Mme Jacqueline DOR, M. Henri CHIALVA, M. Alain CHAUSSARD, Mme Marguerite BLAZY, M. Bernard MONIER, Mme Cléa PUGNAIRE, M. Gérald LACOSTE, Mme Sophie NASICA, M. Bernard DELIQUAIRE, M. Eric PAUGET, M. Hassan EL JAZOULI, Mme Vanessa LELLOUCHE, Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP, Mme Alexia MISSANA, Mme Agnès GAILLOT, M. Tanguy CORNEC, Mme Anne CHEVALIER, M. Lionel TIVOLI, M. Marc GERIOS, Mme Michèle MURATORE, M. Pierre AUBRY, Mme Cécile DUMAS

Procurations

M. André-Luc SEITHER à M. Jacques GENTE
Mme Jacqueline BOUFFIER à Mme Jacqueline DOR
M. Michel GASTALDI à M. Henri CHIALVA
Mme Carine CURTET à M. Patrick DULBECCO
M. Jacques BARTOLETTI à M. Eric DUPLAY
M. Mickael URBANI à M. Patrice COLOMB
M. Matthieu GILLI à M. Eric PAUGET
M. Louis LO FARO à M. Tanguy CORNEC

Absents : Mme Rachel DESBORDES

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Mme Alexia MISSANA, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées. Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

00-19 - OBSERVATOIRE NATIONAL DE L'INNOVATION PUBLIQUE - TERRITORIA - ADHESION DE LA COMMUNE - DESIGNATION D'UN REPRESENTANT

Commission(s) : FINANCES - RESSOURCES - MOYENS GENERAUX - NTIC

Les collectivités territoriales sont confrontées à de profondes transformations de leur environnement, à la fois institutionnelles, technologiques avec la révolution numérique et humaines, avec le développement de nouvelles pratiques professionnelles.

L'action publique pour rester efficace et répondre rapidement aux évolutions des besoins des usagers, doit nécessairement faire preuve d'agilité et innover sans cesse dans tous les secteurs d'activités.

Consciente de ces enjeux, la Ville d'Antibes-Juan-Les-Pins a fait de ces enjeux d'innovation, l'une des priorités de son mandat et cela concerne toutes les politiques publiques dans lesquelles la commune est engagée, mais également l'amélioration des pratiques professionnelles en interne, avec un intérêt particulier porté au développement des nouvelles technologies, au cœur de la Technopole de Sophia Antipolis.

TERRITORIA, Observatoire Territorial de l'Innovation Publique, appelé « L'Observatoire Territoria » est une association dont l'objet est précisément d'encourager la diffusion des pratiques innovantes dans les administrations et notamment les collectivités territoriales, de proposer des formations et de manière générale de favoriser les partages d'expériences, autour de l'innovation publique.

Cette association est composée de plusieurs collèges, associations, entreprises, médias, ainsi qu'un collège collectivités territoriales qui regroupe les collectivités nominées ou primées au prix Territoria, événement organisé chaque année, qui vise à récompenser les collectivités le plus innovantes dans un certain nombre de catégories différentes.

Grâce aux actions développées depuis longtemps par la Ville d'Antibes-Juan-Les-Pins dans le domaine de l'innovation, la Commune a candidaté à plusieurs reprises aux Prix Territoria et obtenu plusieurs Prix prestigieux, le premier a été décerné il y a exactement 10 ans, c'était en 2007, dans la catégorie e-public, pour un projet précurseur de dématérialisation des actes transmis au contrôle de légalité. La Commune a également obtenu un Territoria d'Or en 2015, dans la rubrique Optimisation des Ressources pour son projet « Un écosystème au service de l'innovation organisationnelle ».

Compte tenu des multiples actions proposées aux collectivités territoriales par cette association, actuellement présidée de façon transitoire par Alain GOURNAC, ancien Sénateur et dirigée par Madame Marie-Christine JUNG, Déléguée Générale, il apparaît opportun pour notre collectivité d'adhérer à « l'Observatoire Territoria ».

La Ville d'Antibes disposera ainsi pour mener à bien les projets dans le domaine de l'innovation, de toute l'ingénierie de cette association ainsi que de partages d'expériences des autres collectivités territoriales.

Cette adhésion est soumise au versement d'une cotisation, fixée à 0.02 euros par habitant, soit pour la Commune comptant 76 981 habitants (dernier recensement INSEE), un montant annuel de 1 539.62 euros HT, soit 1 847.54 euros TTC, arrondi à 1 847.00 euros TTC.

Il est également proposé de désigner Monsieur le Maire ou son représentant (élu ou fonctionnaire), afin de représenter la Commune au sein des instances de l'association.

Il est précisé que le renouvellement de l'adhésion à l'association s'effectuera chaque année par Décision municipale, sur le fondement de l'article L. 2122-22 du Code général des Collectivités Territoriales alinéa 24.

OUI CET EXPOSÉ

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL

00-19 - OBSERVATOIRE NATIONAL DE L'INNOVATION PUBLIQUE - TERRITORIA - ADHESION DE LA COMMUNE -
DESIGNATION D'UN REPRESENTANT

Commission(s) : FINANCES - RESSOURCES - MOYENS GENERAUX - NTIC

À la majorité par 44 voix POUR sur 48 (4 contre : M. CORNEC, Mme CHEVALIER, M. TIVOLI, M. LO FARO)

- **AUTORISE** l'adhésion de la Ville d'Antibes à l'association Observatoire Territorial de l'Innovation Publique, dénommé Observatoire TERRITORIA ;
- **AUTORISE** le versement pour l'année 2018 d'une cotisation d'un montant de 1 847,00 euros ;
- **DESIGNE** Monsieur Le Maire ou son représentant (élu ou fonctionnaire) pour siéger aux instances de l'association ;
- **INDIQUE** que le renouvellement de cette adhésion s'effectuera chaque année par Décision municipale, sur le fondement de l'article de l'article L. 2122-22 du Code général des Collectivités territoriales alinéa 24.

Accusé réception Sous-préfecture :
Identifiant de l'acte :

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,
Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,


Jean LEONETTI

"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de NICE, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux.."

Accusé de réception préfecture**Objet de l'acte :**

DCM N.00-19 - OBSERVATOIRE NATIONAL DE L'INNOVATION PUBLIQUE - TERRITORIA - ADHESION DE LA COMMUNE - DESIGNATION D'UN REPRESENTANT -

Date de transmission de l'acte : 14/12/2017

Date de réception de l'accusé de réception : 14/12/2017

Numéro de l'acte : DCM3184-17 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 006-210600045-20171201-DCM3184-17-DE

Date de décision : 01/12/2017

Acte transmis par : Nadya ZENNIR

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de compétences
9.1. Autres domaines de compétences des communes